

Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 44 (1936)

Heft: 5

Vereinsnachrichten: Aux Sections de l'Alliance suisse des Samaritains! : Assemblée générale ordinaire les 6 et 7 juin 1936, à Zoug

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Olten et Zoug, le 28 avril 1936.

Aux Sections de l'Alliance suisse des Samaritains!



Assemblée générale ordinaire

les 6 et 7 juin 1936, à Zoug.



Chers amis samaritains,

C'est à la Section de Zoug que revient l'honneur de recevoir, cette année, l'assemblée des délégués de l'A. S. S. Une fois de plus la vieille cité entre la montagne et le lac a su faire valoir sa qualité comme lieu de congrès. Puisse le charme incomparable du paysage zougais attirer de nombreuses personnes! Et que l'idée d'une collaboration sérieuse à la grande œuvre du secourisme nous engage à quitter notre vie de tous les jours pour venir en grand nombre à Zoug! La Section organisatrice vous souhaite à tous une très cordiale bienvenue. Soyez sûrs, que nous ferons tout notre possible pour rendre agréable votre séjour dans le pays des cerises, que votre langue soit romande ou que vous partagiez avec nous notre «Schwyzerdütsch».

Nous vous adressons donc un chaleureux appel: Soyez les bienvenus le 6 juin à Zoug!

Avec nos meilleures salutations samaritaines,

Pour le Comité central,

Le Président:

Aug. Seiler

Le Secrétaire:

E. Hunziker.

Pour le Comité d'organisation,

Le Président d'honneur:

Dr méd. Albert Ziegler

Le Président: La Secrétaire:

R. Iten

M^{lle} Emmy Koch.

Programme

de

l'Assemblée des délégués de l'Alliance suisse des Samaritains les 6 et 7 juin 1936, à Zoug.

Samedi 6 juin 1936.

- Dès 8 h. 15** Réception des délégués et invités. Bureau de logement au bâtiment de la gare. L'indication des logements sera faite par des éclaireurs. Excursions ou visites selon les renseignements donnés plus loin.
- 19 h.** Souper dans les hôtels et les restaurants.
- 20 h. 30** Soirée familière avec programme spécial au Casino.

Dimanche 7 juin 1936.

- Dès 8 h. 30** Echange des cartes de légitimation contre les cartes de vote à la halle de gymnastique du «Burgbach».
- 9 h. 15** Assemblée générale dans le même local.

ORDRE DU JOUR :

- *1^o Procès-verbal de la dernière assemblée des délégués;
- *2^o Rapport de gestion de 1935;
- *3^o Comptes de 1935 et rapport des vérificateurs;
- *4^o Budget pour 1937;
- 5^o Demande de crédit à la charge des comptes de 1936 pour l'achat d'appareils de films (prise de vue et de reproduction) et matériel de films, du montant maximum de frs. 2000.—;
- 6^o Remise de la médaille Henri Dunant.
- 7^o Nominations:
 - a) des neuf membres du Comité central,
 - b) des président et vice-président du Comité central,
 - c) des trois membres de la Commission de la Caisse de secours,
 - d) d'un vérificateur de comptes,
 - e) désignation du lieu de la prochaine assemblée (Brunnen-Ingenbohl et Interlaken et environs réclament cet honneur);
- 8^o Communications;
- 9^o Divers.

12 h. 30 Banquet au Casino de Zoug.

14 h. 30 Fin de la partie officielle. Excursions et promenades selon les indications ci-après.

*) Les propositions imprimées sont expédiées avec la circulaire d'invitation.

Renseignements importants.

Le prix de la carte de fête est fixé à frs. 15.—. Il comprend: le souper du samedi, l'entrée à la soirée familière au Casino, le logement et le petit déjeuner, le banquet du dimanche (service compris — sans les boissons), l'entrée au musée historique.

Le prix d'une carte de fête prise pour le dimanche seulement est fixé à frs. 5.— et donne droit au banquet du dimanche (service compris, mais sans les boissons).

Le montant du prix de la carte de fête (frs. 15.— ou frs. 5.—) doit être versé au compte de chèques postaux VII 6673, pour le 25 mai au plus tard. Nous prions de bien vouloir indiquer très exactement les noms et adresses. Dès réception de la finance d'inscription, la carte de fête sera envoyée directement aux intéressés. Elle contiendra les détails concernant l'indication du logement, du ravitaillement et des excursions. Ceux qui — pour une raison ou pour une autre — n'auraient pas reçu à temps leur carte de fête pourront la demander au bureau de logement qui se trouvera installé à la gare de Zoug.

Sur présentation de la carte de fête, les participants obtiendront — pour les journées du samedi et du dimanche — des réductions sur les tramways de Zoug et le chemin de fer du Zugerberg. Les billets simple course seront valables pour le retour.

Il n'y aura pas assez de lits d'hôtel à disposition à Zoug. C'est pourquoi nous serons forcés de loger un certain nombre de participants chez des particuliers. Afin de pouvoir assurer le nombre nécessaire de logements, nous prions instamment de bien vouloir faire les versements à notre compte de chèques dans le délai prescrit.

Excursions spéciales.

Samedi, 6 juin: Excursion dans la maison de santé pour névropathes «Home de St-François» à Oberwil près Zoug. Rassemblement des participants à 14 h.45 à la gare (par n'importe quel temps). Départ avec le train à 15 h. Arrivée à l'asile à 15 h. 30. Conférence de M. le Dr Manser (en allemand) et visite de l'établissement. Retour à Zoug à 18 h.

Samedi, 6 juin: Excursion au sanatorium «Adelheid» à Unterägeri. Rassemblement des participants à 13 h. 20 à la gare (par n'importe quel temps). Départ à 13 h. 40. Arrivée au sanatorium à 15 h. Conférence de M. le Dr Weber (en allemand) et visite de l'établissement. Retour à Zoug à 19 h.

Les personnes désirant participer à l'une ou l'autre de ces excursions sont priées de l'indiquer sur la liste de participation.

Autres excursions: Visite des célèbres grottes de l'enfer près Baar. Promenade sur le lac. Tour de la ville avec visite des différents musées, etc. La carte de fête contient tous les détails.

A propos de l'assemblée des délégués du 7 juin 1936 à Zoug.

L'ordre du jour de l'assemblée de cette année prévoit deux sujets sur lesquels nous aimerions renseigner déjà maintenant nos amis samaritains.

Le Comité central demande un crédit de frs. 2000.— au maximum pour l'achat d'appareils de films (de prise de vue et de reproduction) et pour les frais de films. Certes, les projections lumineuses sont d'une valeur incontestable, mais les films sont de combien plus intéressants et plus instructifs. Les représentations de films attirent toujours un public plus nombreux. Nous devons aller avec le temps, donc suivre le développement de la technique. La création d'un ou de plusieurs films sur l'œuvre du secourisme samaritain se révèle comme une nécessité. C'est pourquoi nous tenons à recommander déjà maintenant à MM. les délégués de bien vouloir voter le crédit demandé.

Et l'autre sujet: Les élections. Les membres du Comité central et de la Commission de la caisse de secours

arriveront à la fin de leur mandat statutaire de trois ans.

Au Comité central nous avons le regret de devoir enregistrer la démission de M^{lle} Berthe Bøhlen de Langenthal, membre depuis 1921. Nous tenons à remercier ici M^{lle} Bøhlen des signalés services désintéressés qu'elle a rendus pendant de nombreuses années à l'Alliance suisse des Samaritains. Nous regrettons vivement son départ, dû à différentes circonstances.

Les autres membres du Comité central se sont déclarés d'accord d'accepter une nouvelle nomination si l'assemblée des délégués veut bien leur témoigner sa confiance. Les membres de la Commission de la caisse de secours sont également disposés à vouloir assumer leurs fonctions pour une nouvelle durée statutaire de trois ans.

Puisse l'assemblée des délégués se dérouler dans un bon esprit samaritain pour le bien de la cause qui nous est chère!

Le président: Le secrétaire général:
Aug. Seiler. *E. Hunziker.*

Jahresbeiträge unserer Sektionen. - Cotisations annuelles de nos sections.

Die Nachnahmen für die Jahresbeiträge werden in der ersten Hälfte des Monats Mai der Post übergeben werden. Wir ersuchen die Inhaber des Kassieramtes höflich, unsere Nachnahme bei der ersten Vorweisung einlösen zu wollen, um unnötige Kosten für die Rücksendung und Erneuerung zu vermeiden. Besten Dank zum voraus.

Les remboursements de cotisations seront mis à la poste pendant la première quinzaine du mois de mai. Nous prions les trésoriers et trésoriers de bien vouloir les payer à première présentation, afin d'éviter les frais de retour et de renouvellement inutiles. Merci d'avance.